

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS ?

FAITES UN TOUR À L'OFFICE DE TOURISME

61 rue de l'Hôpital • 89700 TONNERRE
 +33 (0)3 86 55 14 48 • contact@escale-en-tonnerrois.fr

Du mardi au samedi du 1^{er} novembre au 31 mars :
 10h à 13h et 14h à 17h30

Tous les jours du 1^{er} avril au 31 octobre :
 10h à 13h et 14h à 18h (19h juillet et août)

CODE DE BALISAGE DE LA FFRANDONNÉE

PR
 CHEMIN DE PETITE
 RANDONNÉE

PR

BONNE
 DIRECTION



TOURNEZ
 À DROITE



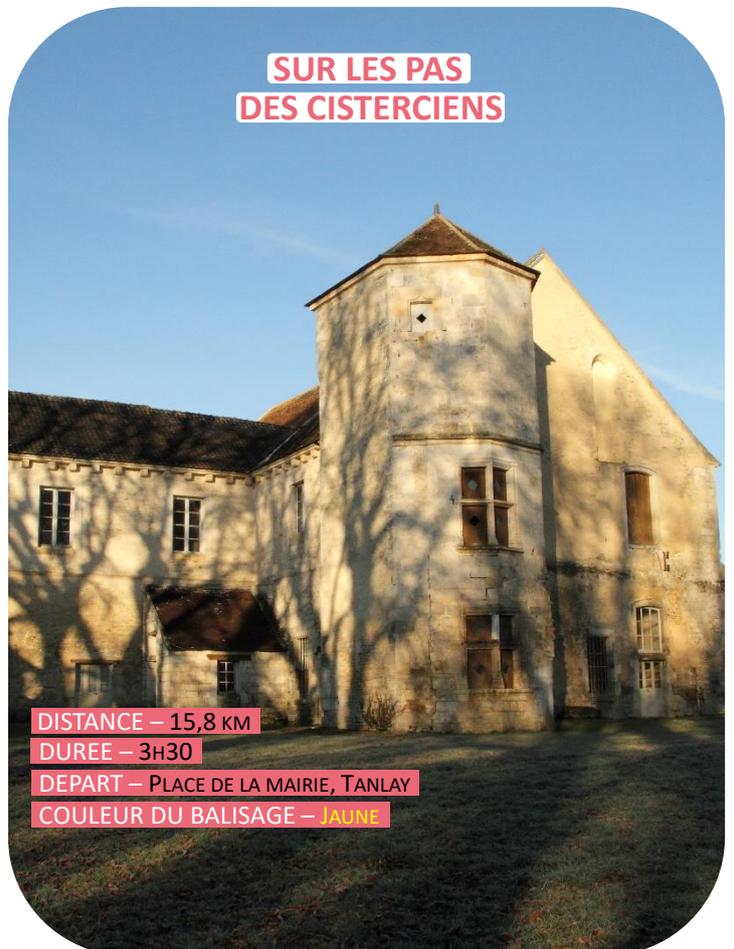
MAUVAISE
 DIRECTION



RÈGLES DE BONNE CONDUITE

Amis randonneurs, la forêt, les vignes, les champs sont des endroits que vous partagez avec d'autres usagers. Le respect des usages des uns et des autres est primordial pour une bonne utilisation commune de ces espaces.

SUR LES PAS DES CISTERCIENS



DISTANCE – 15,8 KM

DURÉE – 3H30

DEPART – PLACE DE LA MAIRIE, TANLAY

COULEUR DU BALISAGE – JAUNE

VOTRE PARCOURS

1. Dos à la mairie, vous partez sur votre gauche en empruntant la belle allée plantée de platanes jusqu'à la prochaine intersection. Tournez à droite.
2. Une fois passé le pont, vous tournez à droite pour revenir vers le canal en empruntant une route goudronnée qui descend légèrement et qui rejoint le chemin de halage. Prenez et suivez le chemin de halage en vous dirigeant à gauche puis dépassez l'écluse de Tanlay (n°90). Poursuivez votre chemin jusqu'à la prochaine écluse.
3. Arrivé à Commissey, quittez le chemin de halage, empruntez le pont puis prenez à gauche rue du lavoir. Continuez sur la D56 puis empruntez la première piste sur votre droite. Vous ne quitterez plus cette piste jusqu'à l'entrée dans le village de Saint-Martin-sur-Armançon, que vous apercevez très vite à l'horizon. Continuez tout droit rue de l'Eglise, contournez l'église par la gauche puis empruntez la rue Haute à droite. Tournez à gauche rue de Rugny puis à droite rue de la Porte d'en Haut.
4. Vous quittez assez rapidement cette rue goudronnée pour vous engager sur un chemin herbeux qui monte sur la gauche. Vous traversez tout droit pour prendre un chemin qui forme un grand « S » peu après. Vous quittez la piste pour prendre un chemin goudronné sur votre gauche puis empruntez le chemin en pierre à droite pour regagner la lisière du bois puis le sous-bois.
5. Arrivé à cette intersection, prenez à gauche pour regagner la forêt. Continuez tout droit en ignorant une piste sur votre droite.
6. Vous atteignez un gué. Prenez la passerelle sur votre gauche. Attention, risque de glissade ! Continuez tout droit et empruntez le chemin à droite qui longe la forêt.
7. Vous arrivez route de Quincy. Prenez la route à droite, passez devant le moulin, continuez sur la route qui monte jusqu'au bois et prenez le chemin à gauche qui traverse un champ. Face à l'Abbaye de Quincy, reprenez le chemin à droite.
8. Vous arrivez sur la D56, tournez immédiatement à droite sur le chemin qui monte et continuez sur votre gauche. Continuez le long du bois jusqu'à la route. Arrivé à la route, tournez à gauche.
9. A ce niveau, vous quittez la piste pour prendre une allée herbeuse, en légère montée, qui part sur votre gauche. Longez le champ et prenez à gauche. Suivez le chemin puis, à l'intersection, prenez à gauche jusqu'à la D56.
10. Prenez à droite puis à gauche route de Commissey. Tournez à gauche pour rejoindre la Grande rue Basse. Au bout de cette rue, prenez à droite et rejoignez la place de la mairie.

